

Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2015)

Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allons-y !



Lorsque le Conseil fédéral décida à propos des élections fédérales de l'automne dernier que pour neuf cantons, les Suisses de l'étranger n'auraient pas l'autorisation de voter par voie électronique, ce fut la consternation. On évoqua une faille en matière de protection du secret de vote. La sécurité, principal obstacle pour l'introduction du e-voting, ne l'est pas moins pour l'e-health. Ainsi, sur demande du

préposé cantonal à la protection des données, le canton du Valais a suspendu provisoirement l'inscription des patients au dossier médical électronique Infomed. Un bon signal d'alarme, estime le coordinateur e-health pour la Confédération et les cantons Adrian Schmid (page 18). Ces questions sont donc prises très au sérieux. Dans les soins à domicile également, on sait que les données médicales du patient sont à traiter avec la plus grande prudence.

Cependant, les risques ne doivent pas occulter les chances. Avec une qualité de la prise en charge améliorée et l'accent mis sur le patient, l'invitation faite à la branche du maintien à domicile de participer au dossier électronique du patient dès 2017 est une opportunité majeure. Dans certains cantons où les premières initiatives démarrent, on se réjouit que les organisations cantonales et locales y prennent part activement.

La réalité s'inscrivant rarement en noir ou blanc, mais plutôt en demi-teintes, il semble sage de peser soigneusement le pour et le contre. Sans foncer aveuglément, ni se braquer. En effet, trop d'euphorie serait naïf, trop d'immobilisme serait coupable. Notre monde évolue à l'ère numérique et les dossiers papier sont de toute façon appelés à disparaître dans les dix prochaines années. Alors allons-y... avec autant de bon sens que de bonnes intentions, en faisant preuve de circonspection mais aussi d'esprit d'innovation.

Rudolf Gafner

- 17 **DOSSIER «Cybersanté»**
18 Adrian Schmid: la grande interview
24 A Genève, le dossier électronique
du patient est une réalité

4 ACTUEL

PRESTATIONS

- 6 Des postes à plein temps dans le maintien à domicile?
- 8 Leur «maison pour enfants» récompensée

SOCIÉTÉ

- 10 Spitex Küssnacht soutient les proches aidants
12 AVC: il faut réagir vite!

DIALOGUE

- 29 «5 Questions» à Bertrand Riat, praticien EPRTH

31 LA DERNIÈRE

En couverture: Adrian Schmid, coordinateur e-health
pour la Confédération et les cantons
Photo: Guy Perrenoud



Ces symboles indiquent des contenus supplémentaires, accessibles depuis la version numérique ou le site web. L'agenda des événements figure sur www.magazineasd.ch